



Génération 2001 en Lorraine

Les sortants de
l'enseignement supérieur
face au marché du travail

Alexandre PARMENT (OREFQ)

Bulletin n°2, Avril 2008

■ Edito	3
1 Le diplôme ne fait pas tout ! Et pourtant...	4
2 Sortir de l'enseignement supérieur : l'effet du niveau de formation	6
3 Contrat de travail et salaire : l'effet de la filière de formation	8
4 Statut de l'employeur et secteur d'activité	12

Cette publication porte un regard sur l'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement supérieur, observée à travers l'enquête Génération 2001 en Lorraine (interrogation des sortants en 2004, soit trois ans après la sortie du système scolaire). Les données présentées mettent en évidence le lien fort entre d'une part, le niveau et la spécialité de formation, et d'autre part, la facilité à accéder à l'emploi et à exercer son activité dans des conditions favorables.

L'insertion professionnelle des jeunes est un objet de travail difficile à définir. Dans les enquêtes générationnelles, on désigne par « insertion professionnelle » le processus de transition entre la sortie de formation initiale et le monde du travail. On considère comme faisant partie des « jeunes », dans l'enquête, toute personne ayant quitté un établissement de formation initiale au cours de l'année qui précède l'enquête et qui ne s'est pas réinscrite dans un établissement de formation au cours de cette même année.

Le processus de transition est appréhendé dans ce bulletin, d'une part, selon le fait ou non d'accéder à l'emploi, et d'autre part, selon la nature et les conditions d'exercice de l'emploi occupé. Le thème du logement, de la santé ou encore de l'autonomie familiale ne sont pas abordés, ce qui ne doit pas nous faire perdre de vue pour autant le rôle joué par ces facteurs sur les trajectoires scolaires et professionnelles.

L'insertion professionnelle est un enjeu fort du débat social. Au-delà de la satisfaction (ou de l'insatisfaction) des individus à accéder (ou non) à un emploi (et si possible à un emploi choisi), la répartition des diplômés dans les emplois disponibles interroge les modalités de production et de reproduction de la division sociale et technique du travail.

Nous espérons que l'approche chiffrée de l'insertion professionnelle présentée dans ce bulletin apportera des données de cadrage susceptibles d'aider à ouvrir une réflexion dans ce domaine. Signalons que nous disposerons prochainement de données plus fines pour nourrir ce débat puisque les établissements dispensant des formations sanctionnées par un diplôme d'études supérieures doivent dorénavant rendre publiques des statistiques sur la réussite aux examens et aux diplômes ainsi que sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle de leurs étudiants (Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux **Libertés et Responsabilités des Universités**, dite LRU).

Un précédent bulletin présentait les principales caractéristiques des sortants de l'enseignement supérieur en Lorraine. Il étudiait notamment le lien entre les origines sociales et l'orientation scolaire des sortants diplômés de l'enseignement supérieur. Rappelons en quelques mots son contenu. S'il n'y a pas de correspondance absolue entre, d'une part, l'origine socio-culturelle des parents (déduite de la catégorie socio-professionnelle occupée), et d'autre part, l'orientation dans l'appareil de formation puis le niveau de diplôme de sortie du jeune, en tendance, **plus la famille appartient à une catégorie socio-professionnelle élevée et plus la proportion de jeunes sortants diplômés du supérieur long est importante**. Ainsi, en 2001, la proportion de jeunes dont l'un des parents au moins occupait un emploi de cadre était de 20 % parmi les sortants non diplômés d'un Bac+1 ou d'un Bac+2 alors qu'elle culminait à 46 % parmi les sortants diplômés d'un 3^{ème} cycle ou d'une Grande école.

Les données présentées dans ce nouveau bulletin reviennent sur la **relation forte qui existe entre le diplôme décroché et la position des jeunes sur le marché du travail**. Loin des discours prétendant que le diplôme est inutile ou encore qu'il y a trop de diplômés de haut niveau, il apparaît bien au contraire que les conditions de la primo-insertion professionnelle sont nettement différenciées selon le diplôme obtenu¹, et que celles-ci sont d'autant meilleures que le niveau de formation est élevé.

Cette relation entre le niveau de diplôme et la position occupée sur le marché du travail n'est pas une spécificité de l'enseignement supérieur. Le **Tableau n°1** présente quelques données caractérisant l'insertion professionnelle des jeunes selon les deux grands niveaux de sortie du système de formation initiale : à l'issue de *l'enseignement secondaire, diplômé ou non*, ou à l'issue de *l'enseignement supérieur, diplôme en poche*. Une lecture rapide met en évidence que quel que soit l'indicateur retenu, les diplômés de l'enseignement supérieur sont toujours mieux positionnés : ils sont plus nombreux à avoir connu un accès rapide et durable à l'emploi², à être embauchés en Contrat à Durée Indéterminée lors du premier emploi comme à trois ans (bien que l'écart se soit très nettement réduit, il reste significatif), et la progression des salaires médians entre le premier emploi et l'emploi occupé au moment de l'enquête était de 22 % alors que leurs homologues sortis de l'enseignement secondaire n'ont vu progresser leur salaire que de 12 %. Enfin, le taux de chômage au printemps 2004 des diplômés du supérieur est près de deux fois moindre.

L'élévation du niveau de diplôme procure un gain constant, bien que de nature différente, à mesure que le diplôme de sortie s'élève. Le **Graphique n°1** met en relation le taux de chômage et le niveau du salaire médian selon le niveau de formation. Jusqu'au Baccalauréat, l'élévation du niveau de diplôme réduit bien davantage le risque de chômage qu'elle n'apporte une amélioration des conditions salariales. Une fois passé ce cap, la nature du gain principal s'inverse : l'élévation du niveau de diplôme s'accompagne d'une très nette évolution salariale (le niveau de salaire étant indexé sur la catégorie socio-professionnelle) alors que le gain en terme de taux de chômage devient très faible.

1. Il semble d'ailleurs que l'importance accordée au diplôme est d'autant plus grande que la conjoncture économique est dégradée. Dans un contexte de chômage massif et de précarisation des formes d'emploi, la concurrence pour un même emploi entre diplômés issus de niveaux et de spécialités de formation différents s'accroît. Or, le plus diplômé est toujours préféré au moins diplômé.

2. Ces jeunes ont passé en moyenne plus de trente mois en emploi (pas nécessairement dans un seul emploi), à peine plus de trois mois au chômage et près d'un mois en inactivité. La notion de « durabilité » de l'emploi est à relativiser en fonction de la période d'observation (3 années).

Encart n°1. L'enseignement supérieur dans l'enquête Génération 2001

L'enquête Génération a interrogé un échantillon représentatif de l'ensemble des sortants de formation initiale au cours de l'année 2001, tous niveaux de formation compris.

Le champ de la présente étude est cependant restreint à l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur, selon l'organisation de l'enseignement supérieur en vigueur en 2001. Sont ainsi pris en compte les sortants de l'université, du premier au troisième cycle (DEUG / DEUST, Diplôme Universitaire de Technologie - DUT, Licence, Maîtrise, DEA / DESS, Doctorat), diplômés ou non du niveau de sortie, les sortants des Sections de Techniciens Supérieurs (STS), diplômés ou non, les diplômés des écoles d'Ingénieurs et de Commerce, des écoles d'Art et d'Architecture, des écoles de la Santé et du Travail social et enfin les sortants de l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres), titulaires ou non du concours de professeur des écoles. En revanche, sont exclus du champ de l'interrogation les sortants des écoles d'Ingénieurs sous tutelle du ministère de la Défense, des écoles de Notariat, des écoles Juridiques, des écoles Normales Supérieures.

Aujourd'hui, l'architecture des études supérieures s'appuie sur le processus de Bologne qui vise à harmoniser l'enseignement supérieur au niveau européen. Il s'articule autour de trois axes : Licence (Baccalauréat + 3 années), Master professionnel ou de recherche (Licence + 2 années), Doctorat (Master + 3 années).

Tableau n°1. Quelques indicateurs de l'insertion professionnelle

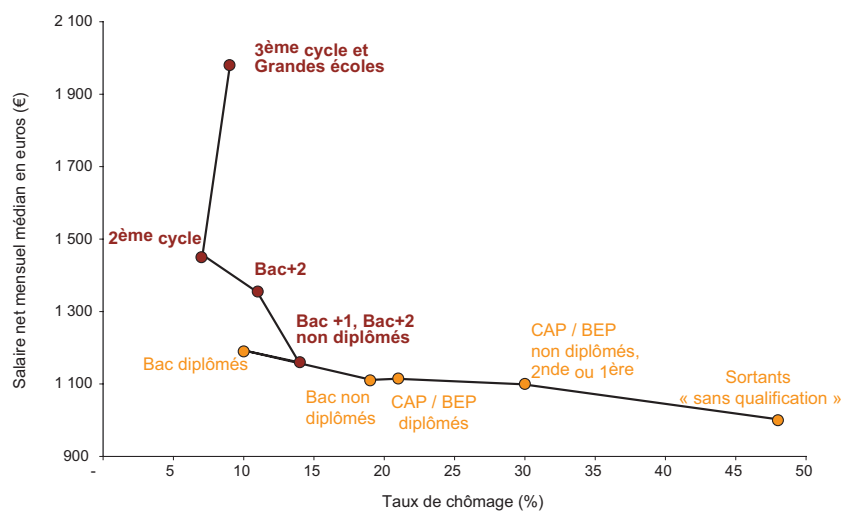
% en ligne	Accès rapide et durable à l'emploi	Le premier emploi		L'emploi au printemps 2004			Taux de chômage au printemps 2004
		en CDI	Salaire NMM*	en CDI	Ils sont cadres	Salaire NMM*	
Sortants de l'enseignement secondaire (diplômés ou non)	62	24	1 000 €	57	4	1 115 €	21
Sortants diplômés de l'enseignement supérieur	82	35	1 230 €	61	32	1 500 €	9
Ensemble	69	28	1 070 €	59	12	1 220 €	17

Champ : Ensemble des sortants de la Génération 2001 en Lorraine ayant connu au moins un emploi (31 490 individus lors du premier emploi et 25 420 individus au moment de l'enquête).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

* Salaire Net Mensuel Médian.

Graphique n°1. Taux de chômage et salaire net mensuel médian trois ans après la sortie



Champ : Ensemble des sortants de formation initiale occupant un emploi en mars 2004 (25 420 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

2 Sortir de l'enseignement supérieur : l'effet du niveau de formation

La comparaison des parcours et des conditions d'insertion des sortants de l'enseignement supérieur au cours des trois années qui ont suivi la sortie de formation initiale laisse apparaître des cheminements très différents.

La situation des jeunes sortis non diplômés de l'enseignement supérieur, que nous appellerons les niveau IV+, apparaît préoccupante. 3 590 jeunes sont concernés, soit un quart des sortants de l'enseignement supérieur. Comparativement à leurs homologues diplômés, la part d'entre eux occupant un emploi entre janvier 2002 et janvier 2004 est la plus faible, et elle s'est même abaissée de 3 points entre janvier 2003 et janvier 2004, davantage au profit des jeunes en situation de chômage ou d'inactivité qu'au profit de la formation suivie en dehors de l'emploi ou de la reprise d'étude (rescolarisation) [Tableau n°2]. Il apparaît que **les sortants de niveau IV+ ne tirent pas clairement partie de leurs années d'études supplémentaires**. La comparaison avec les sortants diplômés au plus du Baccalauréat selon quelques indicateurs de l'insertion professionnelle montre qu'il existe davantage de proximité entre les niveaux IV+ et les bacheliers qu'entre les niveaux IV+ et les diplômés d'un Bac+2, pour lesquels on observe un véritable effet « diplôme » [Tableau n°3]. Ne pouvant valoriser leurs années passées dans le supérieur, les sortants non diplômés du Bac+2 sont embauchés selon le dernier diplôme obtenu, le Baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent. Le type de Baccalauréat obtenu est alors déterminant, car si les formations généralistes de l'enseignement secondaire sont « mieux adaptées » lorsque l'on vise la poursuite d'études longues dans le supérieur avant d'entrer dans la vie active, elles le sont en revanche beaucoup moins lorsque la sortie de l'appareil de formation se fait précocement, avec le seul Baccalauréat en poche. La formation professionnalisante suivie dans le cadre du Bac professionnel, et dans une moindre mesure celle suivie dans le cadre du Bac technologique, préserve bien davantage du chômage et de la précarité de l'emploi³. Rien de surprenant alors à observer au sein de la population des sortants de niveau IV+, composée à 49 % de bacheliers de l'enseignement général, la plus forte proportion de reprise d'études ou de jeunes en formation suivie en dehors de l'emploi (passant de 3 % en janvier 2002 à 9 % en janvier 2004), contrairement aux autres niveaux de sortie de l'enseignement supérieur, très peu concernés par ces situations.

L'effet « niveau » se ressent très nettement. Passé le cap du Bac+2, la part de jeunes en emploi dépasse les 80 % tout au long de la période d'observation. **Retenons que trois ans après la fin de formation, la chance d'être en emploi plutôt que sans emploi est 2 fois plus forte lorsque l'on est diplômé au moins du niveau III que lorsque l'on sort d'un niveau IV+**⁴. Les conditions d'emploi sont nettement plus favorables pour les diplômés, toutes filières comprises. La part d'entre eux accédant rapidement et durablement à l'emploi est supérieure d'une dizaine de points, le taux de chômage en 2004 s'approche de la barre des 10 % pour les diplômés d'un Bac+2 et passe sous cette barre pour les sortants diplômés du supérieur long. La part de jeunes en emploi à trois ans occupant un poste de cadre ou une profession intermédiaire passe de 33 % pour les sortants de niveau IV+ à 69 % pour les Bac+2, 89 % pour les diplômés de 2^{ème} cycle et 96 % pour les diplômés de 3^{ème} cycle. Ces diplômés du supérieur sont également plus nombreux à être embauchés en Emploi à Durée Indéterminée (EDI, regroupant les CDI et le fonctionnariat - huit jeunes sur dix contre six sur dix pour les sortants non diplômés) et le salaire médian gagne 200 euros avec l'obtention du Bac+2 (passant de 1 160 € à 1 355 €) et augmente notablement au passage du 2^{ème} au 3^{ème} cycle (+ 530 €). Soulignons enfin que l'évolution salariale des sortants de niveau V+ est inférieure de 2 points à celle rencontrée par les sortants bacheliers comme à celle des sortants diplômés d'un Bac+2 (+ 18 %).

3. Parmi l'ensemble de la Génération 2001 sortie après avoir décroché au plus un Baccalauréat, soit 8 450 jeunes, 6 % provenaient de l'enseignement général, 26 % de l'enseignement technologique et 67 % de l'enseignement professionnel.

4. Le calcul des odds ratio mesure l'association statistique entre deux variables dichotomiques. Dans ce travail, les variables sont : le fait d'être diplômé (a) ou non (1-a) de l'enseignement supérieur et le fait d'être en emploi (b) ou non (1-b) lors de l'enquête. Le rapport se calcule ainsi : $[(a) / (1-a)] / [(b) / (1-b)]$. La proportion de sortants de niveau IV+ en emploi en janvier 2004 est de 76 % et la proportion de diplômés du supérieur (Bac+2, 2^{ème} et 3^{ème} cycle) en emploi de 87 %. Soit : $[0,87 / (1-0,87)] / [0,76 / (1-0,76)] = 2$. Les diplômés de l'enseignement supérieur ont donc 2 fois plus de chance d'être en emploi au moment de l'enquête que les non diplômés de l'enseignement supérieur.

Tableau n°2. Situation des sortants de l'enseignement supérieur face au marché du travail selon les grands niveaux de formation

% en colonne	Bac+1, Bac+2 non diplômés			Bac+2 diplômés		
	janvier 2002	janvier 2003	janvier 2004	janvier 2002	janvier 2003	janvier 2004
Emploi	79	79	76	87	89	85
Chômage	15	10	11	11	8	9
Inactivité	3	2	4	2	1	1
Reprise d'études (rescolarisation)	3	3	2	0	1	3
Formation hors emploi	0	5	7	0	1	2
Total	100	100	100	100	100	100

% en colonne	2ème cycle			3ème cycle et Grandes écoles		
	janvier 2002	janvier 2003	janvier 2004	janvier 2002	janvier 2003	janvier 2004
Emploi	85	88	91	80	89	90
Chômage	10	6	7	18	8	9
Inactivité	2	2	1	2	1	0
Reprise d'études (rescolarisation)	2	1	0	1	0	0
Formation hors emploi	0	4	1	0	2	1
Total	100	100	100	100	100	100

Champ : Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 (15 040 individus).
Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

Tableau n°3. Quelques indicateurs de l'insertion professionnelle selon les grands niveaux de formation

%	Accès rapide et durable à l'emploi	Taux de chômage en 2004	En emploi au printemps 2004				
			Cadres	Profession intermédiaire	EDI	Salaire NMM*	Evolution salariale**
Bac diplômés***	70	9	3	27	60	1 190 €	+ 18
Bac+1, Bac+2 non diplômés	68	14	6	27	67	1 160 €	+ 16
Bac+2 diplômés	81	11	6	63	83	1 355 €	+ 18
2ème cycle	85	7	34	55	82	1 450 €	+ 19
3ème cycle	79	9	79	17	81	1 982 €	+ 18

Champ : Sortants de formation initiale de la Génération 2001 en Lorraine de niveau IV et plus (20 010 individus) en emploi au moment de l'enquête (16 670 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

* Salaire Net Mensuel Médian.

** Evolution salariale calculée entre le salaire médian du premier emploi occupé et le salaire médian au printemps 2004.

*** Il s'agit bien de l'ensemble des bacheliers, Généraux, Technologiques et Professionnels, contrairement à la nomenclature habituelle utilisée dans les enquêtes générationnelles, qui agrègent les bacheliers de l'enseignement général avec les sortants non diplômés de l'enseignement supérieur.

A l'effet niveau de formation s'ajoute un effet filière. En terme de rapidité d'accès et de maintien dans l'emploi, les jeunes les plus concernés sont les sortants des filières accessibles sur dossier ou par concours. Il s'agit notamment des Grandes écoles, des écoles de la Santé et du Travail social ou encore de l'IUFM (reçus ou non au concours), pour lesquels les formations dispensées sont en lien étroit avec certains emplois. Les jeunes sortis des Grandes écoles et de l'Institut de formation des professeurs des écoles entrent dans la vie active très majoritairement sur une forme stable d'emploi (EDI), alors que les sortants des écoles de la Santé et du Travail social ont un profil plus proche du reste des sortants. Ils connaissent une stabilisation dans l'emploi différée, souvent après une période d'essai (contractuel ou stagiaire de la fonction publique dans le secteur public et sous forme de CDD dans le secteur privé) **[Tableau n°4]**. Les sortants de niveau IV+ sont les plus touchés par les formes précaires d'emploi. Au printemps 2004, la part des Emplois à Durée Déterminée (EDD - regroupant les CDD, l'intérim et les contrats précaires) concerne encore 29 % des non diplômés. Parmi eux, plus du quart (28 %) sont embauchés en intérim et autant occupe un contrat aidé ou un emploi de saisonnier.

Le temps partiel lors du premier emploi concerne 11 % des sortants du supérieur **[Tableau n°5]**. Soulignons qu'il était alors subi par près d'un débutant sur deux (45 %). Cette forme d'emploi touche peu les jeunes sortis des filières professionnalisantes : 1 % des sortants d'une école de la Santé et du Travail social ou d'une Grande école sont concernés, 7 % des diplômés d'un BTS ou d'un DUT. Les sortants du DEUG / DEUST, diplômés (19 %) ou non (21 %), et les sortants de l'IUFM (22 %), titulaires ou non du concours, sont les plus concernés par cette forme d'emploi. Concernant ces derniers, ce constat s'explique par le fait qu'en début de carrière, les jeunes non titulaires du concours sont très majoritairement embauchés sous contrat à durée déterminée (71 %), qui plus est pour 30 % d'entre eux à temps partiel, alors que leurs homologues titulaires du concours sont très majoritairement embauchés sous le statut de fonctionnaire (90 %), et embauchés pour 17 % d'entre eux à temps partiel. Trois ans après la sortie de formation, le temps partiel a diminué pour l'ensemble des sortants du supérieur, à l'exception des sortants diplômés d'un DEUG / DEUST (23 %), et concerne 6 % d'entre eux.

■ **Tableau n°4. Evolution du contrat de travail entre le premier emploi occupé et la situation à 3 ans**

%	Accès rapide et durable	Le premier emploi occupé			L'emploi au printemps 2004		
		Emploi à durée indéterm.	Emploi à durée déterminée	Autres contrats	Emploi à durée indéterm.	Emploi à durée déterminée	Autres contrats
Bac+1, Bac+2 non diplômés	68	27	70	3	67	29	3
BTS / DUT non diplômés	68	26	71	2	67	29	3
DEUG / DEUST non diplômés	68	27	69	3	67	29	3
Bac+2	81	38	60	3	83	13	4
Santé et Travail social	97	41	51	8	86	6	8
BTS / DUT diplômés	80	35	63	1	83	15	1
DEUG / DEUST diplômés	59	50	45	5	73	13	15
2ème cycle	85	57	39	4	82	16	2
IUFM	89	73	24	3	91	6	3
Licences & Maîtrises	83	51	45	5	78	20	2
3ème cycle et Grandes écoles	79	56	37	7	81	14	5
DEA / DESS diplômés	71	52	42	5	76	21	4
Doctorat diplômés	84	41	38	21	66	19	15
Grandes écoles	86	68	31	1	96	3	0
Ensemble	78	42	54	4	79	18	3

Champ : Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine ayant connu au moins un emploi (14 660 individus lors du premier emploi et 12 650 individus au moment de l'enquête).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

■ **Tableau n°5. L'emploi à temps partiel selon le niveau de formation**

%	Temps partiel 1er emploi	Temps partiel Printemps 2004
Bac+1, Bac+2 non diplômés	18	8
BTS / DUT non diplômés	13	7
DEUG / DEUST non diplômés	21	9
Bac+2	7	6
Santé et Travail social	1	2
BTS / DUT diplômés	7	5
DEUG / DEUST diplômés	19	23
2ème cycle	14	7
IUFM	22	6
Licences & Maîtrises	11	7
3ème cycle et Grandes écoles	8	5
DEA / DESS diplômés	10	7
Doctorat diplômés	15	9
Grandes écoles	1	1
Ensemble	11	6

Champ : Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine ayant connu au moins un emploi (14 660 individus lors du premier emploi et 12 650 individus au moment de l'enquête).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

3 Contrat de travail et salaire : l'effet de la filière de formation

La relation déjà établie précédemment entre le niveau de formation et le niveau de salaire perçu n'est plus si nette lorsque l'on descend au niveau de la filière **[Tableau n°6]**. On observe une relative hétérogénéité en fonction des filières et l'une d'entre elles bouscule même la hiérarchie : il s'agit des diplômés des écoles de la Santé et du Travail social, dont la rémunération médiane au premier emploi comme à trois ans est supérieure au salaire médian perçu par les diplômés d'un 2^{ème} cycle, quelle que soit la formation.

L'analyse des salaires nets mensuels par quartile, tout temps de travail confondu, permet de comparer ce que perçoivent les jeunes en situations les plus précaires (soit en raison d'une rémunération basse, soit en raison d'un temps partiel) et les jeunes les mieux rémunérés. Ainsi, lors du premier emploi, les 25 % les moins bien rémunérés percevaient moins de 975 € nets par mois. Les 25 % les mieux rémunérés, plus de 1 470 € nets par mois. Au printemps 2004, ces mêmes seuils étaient respectivement de 1 140 € et de 1 755 €. L'écart entre ces deux extrêmes s'est creusé au fil du temps, autrement dit, l'accroissement des salaires médians des 25 % les moins bien rémunérés a été moindre que l'accroissement des salaires médians des 25 % les mieux rémunérés, respectivement de + 17 % et de + 19 %.

L'approche par grand niveau de formation masquait également des évolutions salariales très différenciées selon la filière. Les plus favorisés sont les sortants diplômés d'un DEUG ou d'un DEUST, percevant un salaire relativement faible en début de carrière salariale (1 100 €) et qui ont vu celui-ci s'accroître de + 34 % au fil des trois années d'observation. Ils sont suivis par les sortants de l'IUFM, qui n'étaient pas les moins bien lotis (+ 23 %), les sortants d'un Doctorat, dont le niveau de salaire en début de carrière était déjà élevé (+ 21 %), et les sortants non diplômés d'un BTS ou d'un DUT (+ 20 %).

La nature du contrat de travail intervient notablement sur le niveau du salaire médian **[Tableau n°7]**. Dans l'ensemble, que ce soit lors du premier emploi comme au printemps 2004, les salaires des jeunes embauchés en CDI ou sous le statut de fonctionnaire sont très proches et, sauf exception, supérieurs à ceux des salariés en CDD. Soulignons enfin que le niveau des salaires médians des jeunes embauchés en CDD n'a que très peu progressé au fil des trois années d'observation (+ 1 %) alors que les salaires médians des jeunes embauchés sous CDI ou sous statut de fonctionnaire ont progressé respectivement de + 16 % et de + 19 %.

■ **Tableau n°6. Niveau du salaire médian et évolution salariale, tout temps de travail compris**

€	Salaire Net Mensuel lors du premier emploi			Salaire Net Mensuel emploi occupé au printemps 2004			évolution salariale (%) (1) / (2)
	1 ^{er} quartile	Médiane (1)	3 ^{ème} quartile	1 ^{er} quartile	Médiane (2)	3 ^{ème} quartile	
Bac+1, Bac+2 non diplômés	850 €	1 000 €	1 190 €	995 €	1 160 €	1 410 €	+ 16
BTS / DUT non diplômés	810 €	1 000 €	1 150 €	1 050 €	1 195 €	1 450 €	+ 20
DEUG / DEUST non diplômés	850 €	1 000 €	1 190 €	945 €	1 120 €	1 400 €	+ 12
Bac+2	960 €	1 150 €	1 375 €	1 115 €	1 355 €	1 605 €	+ 18
Santé et Travail social	1 300 €	1 410 €	1 525 €	1 470 €	1 580 €	1 635 €	+ 12
BTS / DUT diplômés	915 €	1 070 €	1 250 €	1 085 €	1 250 €	1 500 €	+ 17
DEUG / DEUST diplômés	915 €	1 105 €	1 410 €	1 100 €	1 485 €	1 725 €	+ 34
2^{ème} cycle	1 000 €	1 220 €	1 370 €	1 200 €	1 450 €	1 640 €	+ 19
IUFM	1 135 €	1 220 €	1 300 €	1 400 €	1 500 €	1 575 €	+ 23
Licences & Maîtrises	995 €	1 220 €	1 370 €	1 190 €	1 410 €	1 735 €	+ 16
3^{ème} cycle et Grandes écoles	1 340 €	1 680 €	1 980 €	1 625 €	1 980 €	2 325 €	+ 18
DEA / DESS diplômés	1 200 €	1 500 €	1 795 €	1 410 €	1 750 €	2 100 €	+ 17
Doctorat diplômés	1 300 €	1 800 €	2 210 €	1 755 €	2 170 €	2 745 €	+ 21
Grandes écoles	1 630 €	1 800 €	2 000 €	1 895 €	2 075 €	2 485 €	+ 15
Ensemble	975 €	1 200 €	1 470 €	1 140 €	1 410 €	1 755 €	+ 18

Champ : Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine ayant connu au moins un emploi (14 660 individus lors du premier emploi et 12 650 individus au moment de l'enquête).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

Aide à la lecture : lors du premier emploi, 25 % des sortants de l'enseignement supérieur percevaient moins de 975 euros nets par mois, 50 % percevaient plus de 1 200 euros nets par mois et 25 % percevaient plus de 1 470 euros nets par mois. Au printemps 2004, ces niveaux de salaire se sont élevés : les 25 % les moins bien rémunérés percevaient moins de 1 140 euros nets par mois, un jeune sur deux percevait plus de 1 410 euros nets par mois et les 25 % les mieux rémunérés percevaient plus de 1 755 euros nets par mois.

■ **Tableau n°7. Niveau du salaire médian selon le type de contrat occupé, tout temps de travail compris**

€	Salaire Net Mensuel Médian lors du premier emploi			Salaire Net Mensuel Médian emploi occupé au printemps 2004		
	CDD	CDI	Fonctionnaire	CDD	CDI	Fonctionnaire
Bac+1, Bac+2 non diplômés	1 000 €	990 €	1 185 €	1 090 €	1 195 €	1 250 €
BTS / DUT non diplômés	1 000 €	1 075 €	1 220 €	1 100 €	1 200 €	1 400 €
DEUG / DEUST non diplômés	995 €	980 €	1 185 €	995 €	1 180 €	1 220 €
Bac+2	1 130 €	1 200 €	1 290 €	1 180 €	1 375 €	1 500 €
Santé et Travail social	1 360 €	1 450 €	1 400 €	1 350 €	1 575 €	1 585 €
BTS / DUT diplômés	1 040 €	1 150 €	1 120 €	1 180 €	1 335 €	1 250 €
DEUG / DEUST diplômés	1 155 €	1 105 €	1 020 €	1 000 €	1 670 €	1 200 €
2^{ème} cycle	1 200 €	1 260 €	1 240 €	1 075 €	1 625 €	1 500 €
IUFM	1 040 €	1 400 €	1 260 €	1 065 €	1 300 €	1 500 €
Licences & Maîtrises	1 220 €	1 260 €	1 220 €	1 075 €	1 625 €	1 450 €
3^{ème} cycle et Grandes écoles	1 525 €	1 750 €	1 700 €	1 525 €	2 040 €	1 900 €
DEA / DESS diplômés	1 350 €	1 625 €	1 600 €	1 430 €	1 895 €	1 900 €
Doctorat diplômés	1 830 €	2 000 €	1 290 €	2 290 €	2 185 €	1 800 €
Grandes écoles	1 750 €	1 825 €	2 435 €	1 950 €	2 075 €	2 300 €
Ensemble	1 155 €	1 270 €	1 265 €	1 165 €	1 470 €	1 500 €

Champ : Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine ayant connu au moins un emploi (14 660 individus lors du premier emploi et 12 650 individus au moment de l'enquête).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

Au printemps 2004, l'entreprise était le principal employeur des sortants de l'enseignement supérieur, toutes filières comprises (68 %). Elle était particulièrement représentée parmi les sortants de Grandes écoles (88 %), les sortants diplômés ou non d'un BTS ou d'un DUT (86 %), les titulaires d'un DEA ou d'un DESS (80 %) et les non diplômés d'un DEUG ou d'un DEUST (78 %). Soulignons que les entreprises étaient en revanche peu représentées chez les jeunes docteurs, à hauteur de 41 %. Vient ensuite la fonction publique d'Etat (FPE), employeur de 21 % des sortants du supérieur. Elle est particulièrement représentée parmi les sortants de l'IUFM (90 %), reçus ou non au concours, et des diplômés d'une Licence ou d'une Maîtrise (43 %), ceci en raison notamment des modalités d'entrée dans les emplois de catégorie A, dont le concours externe est accessible le plus souvent à partir d'une Licence. La fonction publique territoriale (FPT) ou hospitalière (FPH) employait, au printemps 2004, 8 % des sortants du supérieur. 55 % des professionnels de la Santé et du Travail social étaient concernés et 10 % des docteurs. Enfin, les travailleurs indépendants représentaient 3 % de l'ensemble [Tableau n°8]. Notons enfin que la fonction publique recourt bien davantage que les entreprises aux Emplois à Durée Déterminée, aussi bien pour l'embauche des sortants non diplômés de l'enseignement supérieur : respectivement 50 % contre 26 %, que pour leurs homologues diplômés : respectivement 21 % 13 %. En contre partie, la fonction publique ne recourt quasiment pas à l'intérim, alors que ce type de contrat représente 4 % des embauches de sortants du supérieur dans les entreprises.

Le tertiaire et l'industrie sont les principaux secteurs d'activité des employeurs au printemps 2004, dans des proportions toutefois nettement différenciées, respectivement 76 % et 17 % [Tableau n°9]. Dans l'Industrie, les nouveaux embauchés se sont concentrés davantage dans un sous-secteur d'activité : les Industries des biens intermédiaires (7 %). Dans les services, quatre sous-secteurs d'activité se détachent : l'Education (17 %), la Santé et le secteur social (12 %), les Services qualifiés aux entreprises (12 %) et le Commerce (11 %).

Précisons que dans les Industries des biens intermédiaires, deux activités réunissent 51 % des sortants de l'enseignement supérieur : la Métallurgie et la transformation des métaux (38 %) et l'Industrie du bois (13 %). Dans le Commerce, deux activités regroupent 70 % des sortants : le Commerce de détail et de réparation (39 %) et le Commerce de gros et intermédiaires (31 %). Le sous-secteur de la Santé et de l'action sociale est représenté à 80 % par le volet Santé, et dans les Services qualifiés aux entreprises, trois activités regroupent 82 % des embauchés : le Conseil et l'assistance informatique (34 %), l'Architecture, l'ingénierie et le contrôle (25 %) et les Services juridiques, comptables, conseil en gestion, communication (22 %).

Chacun des diplômés est en relation forte avec un des sous-secteurs du domaine des services. Les diplômés de niveau IV+ sont majoritaires dans le secteur du Commerce (21 %), les diplômés d'un BTS ou d'un DUT sont majoritaires dans Services qualifiés aux entreprises (15 %), tout comme les diplômés de DEA ou de DESS (25 %) et les diplômés d'une Grande école (23 %). Les diplômés de DEUG sont les mieux représentés dans l'Education (18 %), toutefois dans une bien moindre proportion que les sortants de l'IUFM (90 %) ou encore que les sortants de Licence ou de Maîtrise (39 %). Le sous-secteur de la Santé et de l'action sociale est quant à lui le plus représenté parmi les sortants d'une école de la Santé et du Travail social (94 %) et parmi les jeunes Docteurs (35 %).

■ Tableau n°8. Le secteur employeur au printemps 2004

% en ligne	Fonction Publique d'Etat (FPE)		Fonction Publique Territoriale (FPT) ou Hospitalière (FPH)		Entreprise		Travailleur indép.	Total	Effectif
	Ensemble	Dont Education	Ensemble	Dont Hôpital	Ensemble	Dont Privé			
Bac+2 non diplômés	11	3	5	0	80	76	3	100	2 680
BTS / DUT non diplômés	6	2	5	1	85	77	3	100	1 030
DEUG / DEUST non diplômés	13	3	5	0	78	76	3	100	1 650
Bac+2	9	3	13	11	75	74	3	100	4 680
BTS / DUT	8	4	4	2	87	86	1	100	3 470
DEUG / DEUST	18	10	5	0	63	59	14	100	340
Santé et Travail social	9	0	55	51	29	28	8	100	880
2ème cycle	56	47	4	1	39	38	0	100	2 870
IUFM	90	87	1	0	9	9	0	100	790
Licences & Maîtrises	43	32	5	1	51	50	1	100	2 080
3ème cycle et Grandes écoles	15	6	6	3	75	73	4	100	2 420
DEA / DESS	13	6	5	1	80	78	2	100	1 070
Doctorat	34	18	10	10	41	41	15	100	490
Grandes écoles	7	0	5	0	88	86	0	100	860
Ensemble	21	14	8	5	68	66	3	100	12 650

Champ : Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine en emploi au printemps 2004 (12 650 individus).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

■ Tableau n°9. Le secteur d'activité au printemps 2004

% en colonne	BTS / DUT non diplômés	DEUG non diplômés	BTS / DUT diplômés	DEUG diplômés	Ecole de la Santé et du Travail social	IUFM (concours réussi ou non)	Licences / Maîtrises	DEA / DESS	Doctorat	Grandes écoles	Total
Agriculture, sylviculture, pêche	1	0	3	0	0	0	0	1	0	5	1
Construction	9	2	10	4	0	1	3	2	0	15	6
Industries, dont...	25	11	26	8	0	1	9	18	10	38	17
Energie	3	0	1	4	0	0	0	0	2	2	1
Industries agricoles et alimentaires	7	1	4	0	0	0	1	1	0	0	2
Industries automobiles	4	2	5	0	0	0	1	3	2	9	3
Industries des biens de consommation	4	1	2	0	0	0	1	5	0	2	2
Industries des biens intermédiaires	7	7	10	4	0	1	4	6	6	12	6
Industries des biens d'équipement	1	0	4	0	0	0	2	4	0	12	3
Services, dont...	65	87	60	88	100	98	87	80	90	41	76
Activités financières	1	6	9	10	0	3	11	8	2	0	6
Activités immobilières	2	2	0	0	0	0	2	1	0	0	1
Administration	8	13	6	13	5	2	8	9	2	8	7
Commerce	22	21	13	11	0	1	5	5	14	3	11
Education	2	7	5	18	0	90	39	9	24	1	17
Santé, action sociale	3	10	2	14	94	1	5	11	35	0	12
Services opérationnels aux entreprises	5	6	3	7	0	0	5	5	10	2	12
Services aux particuliers	2	7	3	5	0	1	3	5	0	0	3
Services qualifiés aux entreprises	13	12	15	9	1	1	9	25	3	23	4
Transports	8	1	4	0	0	0	2	1	0	2	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Champ : Ensemble des sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine en emploi au printemps 2004 (12 610 individus, hors secteur d'activité « Indéterminé »).

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

Les pratiques sectorielles d'embauche des débutants dans les principaux sous-secteurs sont différenciées selon la nature des contrats de travail proposés **[Tableau n°10]**. Les plus fortes proportions de sortants du supérieur embauchés en emploi à durée indéterminée (EDI) s'observent dans les *Services qualifiés aux entreprises* et dans la *Construction*, respectivement 91 % et 88 %. L'*Education* se situe à un niveau intermédiaire, avec 74 % de jeunes en EDI, devançant de loin le sous-secteur de l'*Administration*, 59 %. La part des non salariés est quasi inexistante dans ces sous-secteurs, excepté pour celui de la *Santé et l'action sociale*, au sein duquel les professions libérales sont bien représentées : 12 %. Le sous-secteur de l'*Administration* est le plus gros consommateur d'emplois à durée déterminée (EDD). L'intérim y est en revanche très peu représenté (1 %), alors qu'il est le mieux représenté dans les *Industries des biens intermédiaires* (10 %). Ceci témoigne de la transformation des normes d'emploi dans les industries (notamment la sidérurgie, la métallurgie, la mécanique et la chimie) qui a accompagné le déclin du secteur industriel et qui s'est accélérée dans les années 1990. Jusqu'alors, les industries étaient en effet considérées comme le lieu de la construction d'une norme sociale d'emploi dominante, caractérisée entre autres par la stabilité dans l'emploi (codifiée par le CDI). Ce constat n'est toutefois pas propre au sous-secteur des *Industries des biens intermédiaires*, puisque c'est également au niveau de l'ensemble du secteur industriel que la proportion de sortants du supérieur embauchés en intérim est la plus élevée, à hauteur de 8 %, comparativement au secteur de la *Construction* : 5 %, et des *Services* : 2 %.

Certains sous-secteurs, dont les emplois sont contingentés, recrutent logiquement des jeunes sortants d'une formation en lien étroit avec le métier occupé. C'est le cas notamment du sous-secteur de l'*Education*, dont 72 % des embauchés au printemps 2004 sont titulaires d'un 2^{ème} cycle (répartis à part quasi-égale entre les sortants de l'IUFM et les sortants d'une Licence ou d'une Maîtrise) ou encore du sous-secteur de la *Santé et de l'action sociale*, dans lequel 53 % des embauchés sont diplômés d'une école de la Santé et du Travail social **[Tableau n°11]**.

Cette relation étroite entre une filière et un sous-secteur d'activité est toutefois limitée à ces exemples et les pratiques d'embauche sont davantage diversifiées par ailleurs. Dans le *Commerce*, 80 % des débutants en emploi au printemps 2004 sont sortis au plus avec un Bac+2 en poche et on observe une forte sur-représentation des non diplômés (43 %). La *Construction* se démarque également par une proportion élevée de sortants du supérieur court (69 %), en raison cette fois de la sur-représentation des diplômés de BTS ou de DUT (49 %). Dans l'*Administration*, le poids des Bac+2 non diplômés est significativement plus élevé, sous l'effet d'une sur-représentation des non diplômés d'un DEUG ou d'un DEUST (24 %).

En revanche, dans les *Industries des biens intermédiaires* et dans les *Services qualifiés aux entreprises*, la part de jeunes diplômés d'un 3^{ème} cycle est significativement plus importante, respectivement de 24 % et de 31 %, notamment en raison de la part élevée de diplômés d'une Grande école, et également, pour le sous-secteur des *Services*, en raison d'une très nette sur-représentation des diplômés de DEA / DESS.

■ **Tableau n°10. Les pratiques sectorielles d'embauche : contrat de travail et niveau de salaire au printemps 2004 (sous-secteurs les mieux représentés).**

% en colonne	Administration	Commerce	Construction	Education	Industries des biens intermédiaire	Santé, action sociale	Services qualifiés aux entreprises
Non salariés	-	5	2	2	-	12	1
EDI	59	80	88	74	74	70	91
Fonctionnaire	46	-	-	64	-	28	-
CDI	13	80	88	10	74	42	91
EDD	41	15	10	23	26	17	9
CDD	20	5	1	13	14	13	6
intérim	1	4	5	-	10	1	1
Autre EDD	20	6	4	10	2	3	2
Total	100	100	100	100	100	100	100
Salaire NMM*	1 250 €	1 150 €	1 465 €	1 400 €	1 625 €	1 525 €	1 595 €

Champ : Sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine en emploi au printemps 2004. Comparaison de la structure de la population dans les principaux sous-secteurs d'activité et avec la répartition à la sortie de l'enseignement supérieur.

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

* Salaire Net Mensuel Médian.

■ **Tableau n°11. Les pratiques sectorielles d'embauche : niveau de diplôme et spécialités de formation au printemps 2004 (sous-secteurs les mieux représentés).**

% en colonne	Sous-secteur d'activité de l'employeur au printemps 2004							Ensemble des sous-secteurs d'activité
	Administration	Commerce	Construction	Education	Industries des biens intermédiaires	Santé, action sociale	Services qualifiés aux entreprises	
Bac+2 non diplômés	32	43	18	7	23	12	21	27
BTS / DUT non diplômés	9	17	13	1	9	2	8	10
DEUG / DEUST non diplômés	24	26	5	6	14	10	13	17
Bac+2 diplômés	30	37	51	11	43	62	36	38
BTS / DUT diplômés	21	34	49	8	41	5	34	34
DEUG / DEUST diplômés	5	3	2	3	2	3	2	3
Ecole de la Santé et du Travail social	5	0	0	0	0	53	0	1
2ème cycle	18	8	10	72	10	8	12	15
IUFM (concours réussi ou non)	1	1	1	34	1	0	0	1
Licences & Maîtrises	17	7	9	38	10	7	12	14
3ème cycle et Grandes écoles	19	12	21	11	24	18	31	21
DEA / DESS	11	4	3	5	7	7	17	10
Doctorat	1	5	0	6	4	11	1	3
Grandes écoles	7	2	18	0	13	0	13	8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Champ : Sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2001 en Lorraine en emploi au printemps 2004. Comparaison de la structure de la population dans les principaux sous-secteurs d'activité et avec la répartition à la sortie de l'enseignement supérieur.

Source : Extension Lorraine de la Génération 2001, Céreq.

En résumé.

Cette nouvelle étude porte un éclairage sur l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur en Lorraine à partir des données de l'enquête Génération 2001.

L'efficacité du diplôme dans le processus d'insertion professionnelle n'est plus à démontrer : **le diplôme est un critère de sélectivité sur le marché du travail.** En tendance, plus on s'élève dans la hiérarchie des diplômes et plus l'accès à l'emploi et les conditions d'exercice sont favorables. Quelques exceptions s'observent. Les sortants de filières contingentées à l'entrée en formation connaissent les conditions d'insertion professionnelle les plus favorables, indépendamment du niveau de formation. C'est le cas notamment des diplômés d'une école de la Santé et du Travail social, des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres et des diplômés de Grandes écoles. Les jeunes sortis de ces filières sont toutefois peu nombreux (18 % des sortants du supérieur), et il se peut qu'un accroissement des effectifs dans ces filières impacterait à la baisse la qualité de l'insertion professionnelle de ces jeunes.

Les plus en difficulté sur le marché du travail sont les sortants non diplômés de l'enseignement supérieur : **ils ne tirent pas parti des années supplémentaires passées dans le supérieur.** Ces derniers négocient leur entrée sur le marché du travail dans des conditions proches de celles de leurs homologues sortis immédiatement après le Bac, et non comme leurs homologues diplômés d'un Bac+2. Il existe un véritable effet diplôme : les chances d'être en emploi plutôt que sans emploi trois ans après la sortie sont près de 2 fois supérieures pour les sortants diplômés d'un Bac+2 que pour les sortants non diplômés de ce niveau. Les diplômés d'un 2^{ème} ou 3^{ème} cycle, quant à eux, ont 3 fois plus de chances d'être en emploi plutôt que sans emploi que leurs homologues non diplômés du Bac+2.

L'entreprise du secteur privé reste le principal employeur des sortants de l'enseignement supérieur, pour près de 68 % d'entre eux, devant la Fonction publique, tous corps compris, à hauteur de 21 %. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, c'est dans la Fonction publique que l'on observe le plus d'emplois à durée déterminée, tous niveaux de formation compris : 24 % contre 16 % dans le milieu de l'entreprise.

Trois sortants de l'enseignement supérieur sur quatre occupent un emploi dans le secteur des *Services*, et notamment dans *l'Education*, la *Santé et l'action sociale* ou encore dans les *Services qualifiés aux entreprises* (au sein duquel le sous-secteur du *Conseil et de l'assistance informatique* emploie un tiers des sortants du supérieur). Un sur cinq est employé dans *l'Industrie*. Arrivent en tête les *Industries des biens intermédiaires* (qui comprennent notamment la *Métallurgie et la transformation des métaux*, représentant 38 % des emplois dans ce secteur d'activité).